



Comment intégrer des méthodes de pédagogie coopérative dans nos réalités d'établissements ?

Formatrice :
Barbara SIGNORET

Public concerné :
Professeurs des Ecoles de tous Cycles

Code formation

2017.E.35.12

Dates et lieu

2 jours consécutifs
12 heures

20-21 octobre 2016
RENNES

Objectifs de formation :

Dans cette formation, il s'agira d'analyser au plus près les pratiques de classe des enseignants afin de construire avec eux de nouvelles modalités autour de la pédagogie coopérative, de la relation éducative en créant un climat de classe qui permettra aux élèves d'apprendre à coopérer puis de coopérer pour apprendre. Ces actions concrètes permettront de favoriser l'autonomie et de renforcer la motivation.

A l'issue de la formation, les enseignants seront capables de :

- Connaître et s'appropriier les textes officiels et notamment ceux inhérents au domaine 2 du socle commun, des programmes de 2016 et ceux du référentiel de Professeur.
- Créer un climat de classe propice à la construction des savoirs.
- Varier leurs stratégies d'enseignement.
- Proposer des activités motivantes aux élèves (valeur, compétences et contrôles).
- Proposer des situations coopératives (travail de groupe, pédagogie de l'îlot, jeux cadres, tutorat ...).
- Poursuivre le développement de l'autonomie chez les élèves au fil des années.
- D'inscrire ces outils dans le cadre de la fraternité et de l'éthique républicaine.

Moyens pédagogiques mis en œuvre :

Durant cette formation, nous avons prévu d'entraîner les enseignants à :

- Se questionner sur les éléments constitutifs d'un climat de classe permettant la pédagogie coopérative.
- Identifier les ingrédients de la dynamique motivationnelle.
- Concevoir et animer des activités motivantes pour les élèves en favorisant leur autonomie.
- Repérer les ingrédients d'une pédagogie coopérative.
- Concevoir des activités coopératives pour les élèves.
- Se mettre en situation de coopération.

A l'issue de la formation, les enseignants seront amenés à rédiger une première évaluation à chaud. Cette évaluation leur permettra de valoriser leurs acquis et préciser les situations professionnelles dans lesquelles ils ont pu expérimenter et les actions qu'ils envisageraient pour la suite.

Au terme du processus, le pilote de cette formation s'engage à fournir un bilan succinct de l'action de formation en précisant les évolutions repérées en termes de compétences au fil des journées.